

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2021

Présents : CLERC Jean-Philippe, FEBVRE Pascal, FORTIN Jean-Etienne, GAUTHERON Raphaël, MAITRE Jean-Louis, ROY Colette, GUERIN Arnaud, SIMMEN Anaïs, JOBEZ Lucie, GRAPPE Pascal, IMBERT Amandine, Aurélie BERTHOUBE

Excusés : AUCLAIR Daniel, ZANCHI Catherine, PROST Mireille

Secrétaire de séance : ROY Colette

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mr le Maire présente l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du 30 juillet 2021
3. Relevé des décisions
4. Compte-rendu des réunions
5. Présentation du RPQS 2020 du SIEA des 3 rivières
6. Travaux Rue du Fays
7. Etude revitalisation bourg
8. Bulletin municipal 2022
9. Création comité des fêtes
10. Urbanisme
11. Informations diverses

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

2) APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 30 juillet 2021

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

3) REVUE DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

29/06 2021 : RENDEZ-VOUS AVEC L'ADEFOR 39

Association Jurassienne de DEveloppement FORestier ; cette association aide les propriétaires privés dans la gestion de leur parcelle forestière.

Elle tire un constat de terrain qui fait ressortir que bon nombre de propriétés ne font plus l'objet de mise en valeur, morcellement des forêts, ainsi que de l'éloignement et le manque de disponibilité des propriétaires.

Un Plan de Dynamisation des forêts privées de Bresse Haute Seille avec le concours de prestataires locaux a été lancé. Il a pour objectif d'aider gratuitement les propriétaires à gérer leurs parcelles et à les valoriser, par exemple par la reconnaissance des limites, la vente de bois, l'achat et la vente de parcelle.

Il n'y a pas d'obligation, c'est une démarche volontaire de la part des propriétaires à condition qu'ils puissent recevoir l'information. Il doit également permettre la mise en œuvre d'opérations sylvicoles regroupées pour bénéficier de services et de prix plus compétitifs.

Pour ce faire il y a besoin de communiquer auprès des propriétaires privés et le sens de cette démarche auprès des communes est de diffuser l'information le plus largement possible.

5) PRESENTATION DU RPOS DU SIEA

Mr Arnaud Guerin, délégué au SIEA des Trois Rivières, présente le Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public d'eau potable pour l'exercice 2020.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DE GERANCE DE DISTRIBUTION D'EAU (SOGEDO) en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er avril 2010. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 mars 2022. 12 166 habitants sont desservis suite au prélèvement d'eau faits dans la nappe souterraine par les puits de la plaine d'Asnans-Beauvoisin. Ce sont 892 251 m³ qui sont prélevés soit 4,15 % de plus qu'en 2019 pour 6 152 clients soit une augmentation de 0.19 %.

Il est ensuite fait présentation des tarifs qui globalement ont subi une augmentation de 3.91 % pour un usage de 120 m³ par an.

La qualité de l'eau est très bonne avec une protection des ressources en eau qui est aussi au maximum. Le rendement du réseau de distribution est de 74.8 % avec un indice de perte en réseau de 1.7.

6) TRAVAUX RUE DU FAYS

Le redémarrage des travaux est prévu le 30/08/2021.

Petit rappel sur la demande faite le propriétaire de la parcelle, M. Berthod, joignant celle de M. Mathey : faire un courrier stipulant que la commune avertira le propriétaire avant toute modification du PLU et que la commune n'exercera jamais son droit de préemption.

Le terrain de Mr Berthod dans le PLU est classé en Zone IAU qui couvre divers secteurs agricoles disposants d'équipements publics suffisant à la périphérie immédiate et destinés à être urbanisés à l'échéance du PLU actuel selon des conditions d'aménagement et de programmation définies.

Les questions posées sont : Quelle valeur pourrait avoir un tel document juridiquement et légalement. Quels recours pourraient faire d'autres propriétaires impactés par le droit de préemption.

Les réponses :

Des contacts ont été pris avec la Préfecture toujours en attente d'un retour et avec l'AMF en attente d'un retour la semaine prochaine.

Par ailleurs ce terrain en devenant constructible a été fortement valorisé. Les prix de vente entre de la terre agricole et du terrain à construire ne sont pas les mêmes.

Le cabinet ABCD a fait une autre proposition de travaux tout en restant dans l'enveloppe. Une réunion de chantier est prévue le 30 août 2021 à 14h00.

7) ETUDE DE REVITALISATION DU BOURG

Monsieur le Maire explique qu'après avoir restructuré certains des bâtiments communaux dans le cadre de l'accessibilité, nous avons besoin de nous projeter dans une vision court/moyen/long terme de l'aménagement du centre du village.

Il propose donc d'engager une étude prospective et stratégique définissant le rôle, l'identité et les fonctions des différents espaces et bâtiments qui appartiennent à la commune ainsi que les aménagements en liaisons douces entre les différentes zones d'habitations proches de la place centrale, les espaces ludiques et les services.

Il présente ensuite le cadre de l'étude qui doit refléter le projet communal, à savoir :

Accroître la population de façon raisonnée

Pérenniser et développer les services aux habitants

Être acteur de la transition énergétique

Être acteur de la transition écologique

Développer le lien social et la convivialité.

L'objectif est de confier à un prestataire la réalisation d'une étude qui permettra :

- D'établir sa stratégie d'aménagement et de développement,
- De définir les potentialités et les actions à court, moyen et longs termes,
- D'associer largement la population dans son contenu et pour son appropriation.

Délibération N° 1 /27/08/2021	Date : 27/08/2021
<p>Considérant que ce projet entre dans le cadre des propositions faite par l'équipe municipale,</p> <p>Considérant que la sécurité des déplacements est un enjeu fort,</p> <p>Considérant que pour ce faire il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'étude</p>	<p>Le conseil municipal après avoir étudié le projet présenté pour un appel à candidature mandate Mr le Maire pour faire les démarches nécessaires pour trouver un bureau d'étude par un appel à candidature et faire toutes les démarches nécessaires auprès des éventuels partenaires financiers.</p> <p>.</p>

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

8) BULLETIN MUNICIPAL 2022

Monsieur le Maire rappelle que les premières échéances pour la parution du bulletin sont en octobre et qu'il convient de valider le contenu de ce bulletin pour pouvoir solliciter tous les contributeurs. Une présentation en retro planning du calendrier est faite ainsi que le premier déroulé du contenu.

9) CREATION D'UN COMITE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle que l'animation de la fête est faite par un collectif d'associations, que les bénéfiques vont dans une caisse commune, aujourd'hui gérée par l'ABC et que ces bénéfiques sont gonflés par la prise en charge de tous les frais par la municipalité hors la nourriture pour les repas. Cette caisse sert ensuite à acheter différents matériels pour les associations. Elle a ainsi permis d'acheter le grand chapiteau ; 2 vitabris, 2 friteuses, un gaufrier, des allonges électriques, un petit congélateur, 1 percolateur, 1 machine à hotdog.

En accord avec les associations il convient de mettre en place une structure associative regroupant toutes les associations, la commune et tous les bénévoles qui souhaitent participer à la vie communale pour pérenniser l'animation de la fête mais également d'autres manifestations qui pourraient être défaillantes.

Il est donc proposé d'étudier la création d'un comité des fêtes avant de présenter un premier projet de statuts aux associations.

Une invitation sera envoyée aux associations avec un courrier explicatif de la démarche ainsi que la proposition de statuts d'un comité des fêtes. Cette réunion aurait lieu le 14 octobre à 20 h 30.

11) URBANISME

Déclarations préalables déposées

- DP 0039 160 21 P0028 : COMPARET Cyril -295 rue du Fays : Baie vitrée + changement d'utilisation du garage
- DP 0039 160 21 P0029 : MATHEY François-135 rue du Fays : Garage, muret, portail + panneaux photovoltaïques

Déclaration préalable refusée

Néant

Déclaration préalable acceptée

Néant

Permis de construire déposé

- PC 039 160 21 P010 : MARENDA Renaud-130 chemin des Égarés : Construction maison ossature bois

Permis de construire accepté

- PC 039 160 21 P0008 : ROUSSEL Morgan- 940 rue des Forges : Démolition et reconstruction d'un abri à voitures

Certificats d'urbanisme déposés (b)

- CU 039 160 21 P006 : Me SIMONIN pour parcelle ZR 80 rue des Chênes

Droit de préemption

Néant

12) INFORMATIONS DIVERSES

BOITE A DONS

Le local est prêt pour le lancement il a été repeint, les étagères sont en place. Il ne reste que l'éclairage solaire à mettre et le lettrage sur la façade. Le lancement de cette opération est prévu le 11 septembre 2021 avec des animations par le CPIE.

SERVICES CIVIQUES

Les recrutements sont en cours mais il est difficile de trouver les profils correspondants aux missions.

BAIL FREE MOBILE

Mr le Maire explique qu'il a reçu une proposition de bail de la part de FREE Mobile le 19 août et en fait une présentation sommaire pour recenser les avis avant de reprendre contact avec la société FREE et pour une délibération au conseil municipal du 24 septembre 2021 si toutes les informations nécessaires à la prise de décision sont connues. Une négociation sur le prix de location est demandée ainsi que la possibilité de peindre le pylône en vert pour une meilleure intégration paysagère. Une attention particulière sera également portée sur les clauses d'entretien et de démantèlement.

BUS API de l'ADM

Animation, Prévention, Information a eu lieu le mercredi 25 août 2021 de 14 h à 16 h, ouvert aux 60 ans et plus. 10 participants avec un intérêt certain pour poursuivre.

Concernant le dépouillement des questionnaires, plusieurs thématiques ont été sélectionnées par les participants :

- Les cafés numériques (6 personnes)
- Prévention contre les escroqueries (5 personnes)
- Atelier jeux de mémoire (5 personnes)
- Les démarches en ligne (3 personnes)
- Bien vieillir à domicile (3 personnes)
- Bricolage (3 personnes)

Nous pourrions envisager prochainement la mise en place soit d'un atelier "**Cafés numériques**" dédié à l'initiation à la tablette comprenant 8 séances, soit d'un atelier "**Jeux de mémoire**" avec 4 à 7 séances. Soit les deux en alternance.

Il faudra décider des dates pour faire une relance auprès de toutes les personnes susceptibles d'être intéressées.

L'organisation de l'atelier "**Prévention contre les escroqueries**" pourrait être prévu dans les mois à venir. La commune peut dès à présent prendre contact avec le Groupement de Gendarmerie Départementale du Jura pour planifier la mise en place de cette animation.

ETUDE CIMETIERE

Le document rendu par Axel Bez n'est pas tout à fait finalisé, mais il est de qualité et nous permet de mener notre réflexion sur les aménagements à réaliser. Ensuite nous prendrons l'attache d'un horticulteur paysagiste. Proposition de faire une réunion avec le groupe de travail concerné.

CMJ

Date de la prochaine réunion **le mercredi 22 septembre 2021 à 10h30** avec la participation du CPIE

ETUDE LOI SUR L'EAU à LA ZONE ARTISANALE

Demande d'une étude « loi sur l'eau » suite à l'acceptation du permis de construire de la SCI des Erables

DIVERS

Démolition et reconstruction du pont sur le Bief Marlot : début des travaux programmés le 26 août 2021.


Installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la tuilerie. Démarrage des travaux prévus le 1^{er} novembre 2021.

Altitude fibre 39 réalisera des études préliminaires qui nécessitent des relevés sur le territoire communal. Un contact sera pris par la société SOGETREL pour avoir toutes informations indispensables pour réaliser le projet avant travaux et dimensionner le réseau au mieux par rapport à l'existant et aux projets.

Proposition de don d'une parcelle de terre agricole ZR 50 champ de la chouagne surface de 62ares 96 ca.

Le Maire




Jean-Louis MAITRE